

Le Cambronnais



Janvier, Février, Mars 2025

N°41



Concert de Gospel



Noël et Cinéma



Commémoration du 11 novembre



Noël et Cinéma

Meilleurs Vœux

Retrouvez dans ce bulletin municipal:

Les Vœux du Maire, page 1

Loto et Brocante du CSC Handball, page 6



VENTE • LOCATION • ENTRETIEN • MAINTENANCE

WWW.SILG.FR

06 47 22 94 36

Pompage gros gabarit | Pompes de forage et immergées |
Motopompes | Groupes électrogènes

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local ?

Vous souhaitez figurer
sur *Le Cambronnais* ?

N'hésitez pas à nous contacter en mairie
(03 44 76 70 30)

Sarl

TESTE SAV



DEPANNAGES 7J/7
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - BALLON
GAZ - FIOUL - ENERGIES NOUVELLES

Email : contact@teste-sav.com

Tél. : 03.44.41.44.50 - FAX : 03.44.44.34.13

167, rue du Mont Renaud - 60400 Pont L'Evêque



L'éditorial

Après une année 2024 riche en événements, marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques et la fin de la restauration et de la réouverture au public de la Cathédrale Notre Dame de Paris, mais aussi malheureusement par les catastrophes naturelles à répétition et de plus en plus violentes, dues au réchauffement climatique, 2025 vient de sonner à nos portes et quoi qu'il en soit, cette nouvelle année s'annonce plus qu'incertaine à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, sur le plan financier : la France porte une dette aujourd'hui si importante qu'elle pèse lourdement sur l'ensemble de nos concitoyens. Sur le plan politique, l'instabilité actuelle complique davantage cette crise financière.

Notre commune sera impactée comme les autres par la baisse des dotations et des subventions, et nul ne peut prédire encore si les communes seront sollicitées pour un effort supplémentaire dans le but de contribuer au redressement des finances de l'Etat.

C'est dans ce contexte particulier que les élus locaux devront faire fonctionner les communes quoiqu'il en coûte et présenter un budget équilibré tant en recette qu'en dépense, ce qui n'est pas le cas de l'Etat.

Malgré cette tendance, l'équipe municipale poursuivra son programme sur les dossiers lancés depuis plusieurs mois, voir plusieurs années (certains sont toujours en attente d'obtention de subventions). Pour l'avenir, nous devons rester prudents en matière d'investissement avant d'engager les finances de la commune si nous ne voulons pas augmenter les taux d'imposition. Nous devons poursuivre l'effort d'économie déjà entrepris depuis plusieurs années.

Le mois de janvier est aussi l'occasion pour le conseil municipal de vous rencontrer à la **Cérémonie des Vœux du Maire** qui aura lieu

le samedi 25 janvier 2025 à 18 heures au Centre Polyvalent du Mariquy.

Ce sera l'occasion de faire un bilan de tous les investissements réalisés en 2024.

Ce moment de convivialité est très important pour l'ensemble des élus et moi-même afin de présenter mes meilleurs vœux 2025 à l'ensemble des Cambronnais-es.

En attendant ce moment de partage, je vous souhaite une très bonne année pleine de bonheur, de réussite à vous ainsi qu'à tous les êtres qui vous sont chers.

Le Maire, Geneviève DRELA

A
u
c
a
m
b
r
o
n
n
a
i
s
:

Editorial	Page 1
C.C.A.S.	Page 2
Commissions Scolaire	Page 3
Commission Fêtes et Loisirs	Page 3
Commission des Travaux	Page 4
Commission Urbanisme	Page 4
Associations Cambronnaises	Pages 4 à 9
Infos Utiles	Pages 10 à 16

C.C.A.S.

2025 nous ouvre les bras et l'équipe du CCAS vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous tenons à vous remercier pour tous les moments partagés et votre bon accueil lors de nos distributions à domicile en 2024.

Le repas de CCAS a réuni 140 convives qui ont pris plaisir à partager un bon repas et à faire quelques pas de danse.

Dans la continuité de nos précédents numéros du Cambronnais, je vous propose d'aborder les différents dispositifs mis en place par le Conseil Départemental de l'Oise au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la Direction de l'Autonomie des Personnes du Département et la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Oise (MDPH) ont fusionné au sein d'un même service appelé la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). La MDA est maintenant un lieu unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil pour les seniors, les personnes handicapées et leur famille.

Ce trimestre, faisons le point sur la Prestation de Compensation du Handicap.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) permet de **compenser les surcoûts engendrés par le handicap** dans de nombreux champs de la vie de la personne handicapée. Elle est attribuée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et versée par le Conseil Départemental.

Conditions d'attribution

- Pour les enfants, ouvrir droit à l'un des compléments de l'AEEH
- Résider en France de façon stable et régulière
- Être âgé de 0 ans à 60 ans (sauf dérogation : les personnes dont le handicap avant 60 ans aux critères d'attribution liés au handicap de la PCH ; les personnes qui exercent toujours une activité professionnelle et dont le handicap répond aux critères d'attribution de la PCH lié au handicap au moment de la demande ; les personnes qui bénéficient de l'allocation compensatrice pour tierce personne ou pour frais professionnel (ACTP - ACFP))
- Avoir une difficulté absolue pour la réalisation d'un acte essentiel de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour la réalisation d'au moins deux actes essentiels de la vie quotidienne définis dans le référentiel d'évaluation.

Périmètre

La PCH permet l'attribution de plusieurs types d'aides :

- Les aides humaines pour les actes essentiels de la vie quotidienne
- Les aides techniques c'est-à-dire tout instrument, équipement ou système adapté ou conçu pour compenser une limitation d'activité
- L'aménagement du logement, le déménagement vers un logement adapté et l'aménagement du véhicule
- Les surcoûts liés au transport
- Des aides spécifiques ou exceptionnelles (nutriments, protections, réparation d'un fauteuil...)

Des aides animalières contribuant à l'autonomie de la personne handicapée.

Les durées d'attribution maximales sont les suivantes :

- Pour les aides humaines, la période d'attribution est estimée selon l'évaluation des besoins de la personne en situation de handicap.
- 10 ans pour les 4 autres volets de la PCH (aides techniques aménagement du logement/déménagement/ aménagement du véhicule/surcoût transport ; charges spécifiques/charges exceptionnelles ; aides animalières).

Evaluation des besoins de compensation

Une équipe pluridisciplinaire évalue les besoins de compensation de la personne handicapée au moyen d'un référentiel d'évaluation, en se rendant au domicile de la personne si nécessaire, et propose, sur la base du projet de vie, un plan personnalisé de compensation du handicap.

Les demandes d'aides peuvent être faites en ligne à l'adresse : <https://mdph.oise.fr/les-demarches/constituer-et-deposer-un-dossier/>

Les pièces peuvent également être retirées auprès de l'un des sites de proximité (Service Autonomie des Personnes, Maison du Conseil Départemental, Maison Départementale de la Solidarité).

Les personnes qui souhaitent une aide au remplissage du formulaire de demande peuvent se rendre à la MDPH ou bien à la Maison Départementale de la Solidarité (MDS) la plus proche de leur domicile (Thourotte).

Sandra GERARD
Responsable des activités du C.C.A.S.



COMMISSION SCOLAIRE

Je profite de la parution de ce Cambronnais pour vous adresser à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Je remercie l'ensemble de l'équipe du périscolaire, de la cantine et des agents d'entretien pour leur travail et leur implication grâce à quoi les journées de nos jeunes Cambronnais se passent dans les meilleures conditions possibles.

Je remercie également l'ensemble des agents de la commune pour leur travail tout au long de l'année.

Mélanie MONFORT
Adjointe aux Affaires Scolaires



COMMISSION FETES ET LOISIRS

Comme chaque année, la Bourse aux Jouets et aux Vêtements a fait des heureux. Chacun a pu y trouver son bonheur afin de faire plaisir aux petits et aux grands. Une journée de bonne humeur qui s'est clôturée par une tombola qui a fait de nombreux gagnants. Merci à tous d'être venus si nombreux !
A l'année prochaine pour y faire à nouveau de belles trouvailles.



Ce dimanche 8 décembre, a eu lieu un concert Gospel en l'église Saint Martin. Ce fut un très bon moment de convivialité. Des chanteurs à la voix d'or et des spectateurs au regard étincelant nous ont permis de passer un très bon moment tous ensemble.
Merci à tous d'avoir répondu présent ; on se dit à l'année prochaine afin de passer un moment aussi chaleureux que cette année !

Cette année, la mairie a pu offrir une nouvelle fois à tous les élèves de maternelle et de primaire une séance de cinéma, avec la venue du Père Noël. Merci aux enseignantes d'avoir accompagné tout ce petit monde. Ce fut un moment de joie qui a clôturé l'année 2024.



Nous avons le plaisir de vous proposer une pièce théâtre qui sera jouée fin mars 2025 au Centre polyvalent du Mariquy. Début mars, un flyer et une information sur les supports de communication vous indiqueront les détails de cet événement.
Nous vous attendons nombreux !

Ludovic GERARD
Adjoint à la Commission
Fêtes et Loisirs

Je vous souhaite à tous une très belle année 2025 !

COMMISSION des TRAVAUX

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Travaux réalisés

- Réfection de la rue de l'Archerie
- Réfection des trottoirs ainsi que de l'enrobé de la rue Séverine.

Travaux en cours

- Reprise du nettoyage des caniveaux
- Taille des arbres les plus encombrants
- Continuité de l'isolation de la salle Vigreux pendant la période hivernale.



Jean-Marie RICARD

Adjoint à la Commission des Travaux

COMMISSION URBANISME

En cette nouvelle année, le service Urbanisme vous présente ses meilleurs vœux de réussite dans tous vos projets, et surtout une bonne santé !

Nous vous rappelons les règles en ce qui concerne vos travaux : Avant d'entreprendre quoi que ce soit comme travaux de construction, de clôture et même de rénovation, renseignez-vous auprès du service Urbanisme, qui vous indiquera si votre projet nécessite le dépôt d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou s'il est exempté de démarche.

Concernant le lotissement de 55 logements autorisé au lieu-dit « Les Gaillets », les fouilles archéologiques ont été menées et aucun obstacle n'a été révélé. Comme vous l'aurez constaté, le panneau indiquant ces futures constructions a été mis en place; les travaux devraient débiter au deuxième semestre 2025.

Une réunion publique sera bientôt organisée afin de présenter le projet aux Cambronnais. Vous en serez informés (par flyers, affichage et l'appli Panneau Pocket).

Jean-Louis VAST

Adjoint à l'Urbanisme



Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

Permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La matinée « pêche aux carnassiers » du 19 octobre n'a pas été une réussite... aucune prise, juste deux ou trois attaques.

Un projet de repoissonnement est en cours en 2025.

Retrouvons-nous le **samedi 25 janvier 2025** dans la salle de réunion des Associations (dans l'ancienne école du Centre, à côté de la Mairie) pour :

- La vente des cartes 2025 à partir de 09 heures
- L'Assemblée Générale à 10 heures.

Ouverture de la pêche aux étangs le samedi 7 mars

Venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison !

Mr RICARD Jean-Marie

Tel. : 06.64.42.36.17





CLUB DES AÎNÉS de CAMBRONNE LES RIBECOURT

FLASH INFOS

REPAS DE FIN D'ANNEE 2024



147 participants à notre repas dansant
Très bon repas et super ambiance
Et la visite du père Noël

Rendez-vous le 14 janvier 2025, pour l'Assemblée Générale et la galette

BONNE ANNEE 2025 À TOUS !

CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL

Quoi de neuf au CSC Handball ?



Le chiffre : 200 Licenciés !

Pour bien démarrer la saison 2024-2025, le club est fier d'annoncer qu'il compte 200 licenciés toutes catégories confondues. Une jolie progression depuis quelques années qui se traduit par la qualité de nos entraîneurs, les bons résultats sportifs et la convivialité du club grâce à une très dynamique équipe de bénévoles !

Le succès : Le loto d'automne

400 personnes s'étaient inscrites pour notre traditionnel loto. Encore une belle édition ! Un grand merci à tous les participantes et participants à qui le club donne rendez-vous le **samedi 8 mars 2025**.

La brocante : La brocante de Cambronne aura lieu le **dimanche 6 avril 2025** au centre de notre village. Les tarifs restent inchangés et des permanences seront assurées en mairie au cours du mois de mars.

Vous pourrez télécharger dès début mars le document d'inscription sur le site du club :
<https://www.cambronne-handball.fr/>



La fête de Noël et notre action solidaire :

Chaque année, le club organise une journée spéciale pour tous les adhérents où parents et enfants peuvent s'affronter sur un terrain. L'occasion est également donnée aux plus jeunes de rencontrer le Père Noël, avant qu'il ne soit fort occupé !

Convivialité, bonne humeur, vin chaud et crêpes étaient au rendez-vous et pour cette journée spéciale, le club a souhaité reverser une **partie des bénéfices de la buvette au Téléthon**.

Merci à tous les parents, les licencié.es et les bénévoles pour la pleine réussite de cette belle journée !



Isabelle Marouzé
Secrétaire adjointe
du CSC Handball



Les Anciens Combattants

Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités passées :

lundi 11 novembre 2024 : Commémoration de l'Armistice de 1918.



Cimetière militaire



Cimetière civil



Monument aux Morts

Vendredi 22 novembre 2024 : Beaujolais Nouveau !



Activités à venir :

Samedi 1^{er} mars 2025 : Assemblée Générale de la section

A cette occasion, le Président et les membres du Bureau ne désirant plus se présenter, un nouveau Bureau devra être élu pour la continuité de la section FNCR de Cambronne-lès-Ribécourt.

Mercredi 19 mars 2025 : Commémoration AFN

Dimanche 27 avril 2025 : Journée de la Déportation

Jeudi 8 mai 1945 : Fête de la Victoire de 1945.

Le Président et les membres du Bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Renseignements auprès de :

Daniel DRELA : 03 44 76 87 48

André LEFEVRE : 03 44 76 99 71

Bernard PLOMION : 06 78 64 16 63



L'A.P.E. Les P'tits Acacias

Bonjour à tous,

L'assemblée générale de l'association « Les P'tits Acacias » a eu lieu le 5 octobre 2024. Monsieur Joël LARIVIERE, Président de l'association de Juillet 2020 à octobre 2024 a remis sa démission. Nous le remercions pour son investissement au sein de l'association pendant ces 4 années et nous espérons le retrouver parmi nos bénévoles lors des futurs évènements.

Un nouveau bureau a donc été élu. Les membres du bureau sortants et les parents d'élèves présents ont décidé de nommer Delphine DUCANCHEZ au poste de Présidente de l'APE.

Une nouvelle équipe a donc été désignée et se compose des membres suivants :

Delphine DUCANCHEZ – Présidente ;
Aurélie PLESSIER – Secrétaire ;
Caroline CALMELS – Trésorière.

De gauche à droite sur la photo : Alison et Joël (membres démissionnaires), Delphine, Caroline et Aurélie.



La nouvelle équipe de l'Association des parents d'élèves les P'tits Acacias était heureuse de pouvoir organiser à nouveau un après-midi festif le samedi 7 Décembre 2024.

Un après-midi rempli de joie, chocolat ou café chaud, crêpes au sucre ou chocolat pour les gourmands, tombola et vente de Jacinthes et un spectacle de magie effectué par Olivier FLOC dont petits et grands ont été émerveillés. Ce fût également l'occasion de distribuer les chocolats commandés par l'intermédiaire « INITIATIVES ». Nous vous remercions de nouveau pour vos commandes.

A la fin de ce bel après-midi, le bonhomme au manteau rouge avec sa barbe blanche a fait son apparition depuis le pôle Nord pour le plus grand bonheur des enfants.

Nous vous rappelons que les manifestations présentées par l'association permettent de financer des sorties culturelles et l'achat de matériel pour l'école de Cambronne-lès-Ribécourt.

Sans les bénévoles, les manifestations ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi, si vous souhaitez rejoindre une équipe motivée, dynamique et apporter vos idées, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre :

Page Facebook : APE Les P'tits Acacias ;
Groupe WhatsApp : team bénévoles ☺ , scannez le QR Code ci-dessous



Bénévoles APE les p'tits acacias
Groupe WhatsApp



L'équipe de l'APE.

TENNIS CLUB DE CAMBRONNE



Bonjour à tous,

Dès l'ouverture de la saison 2025, le club a démarré à grande vitesse avec un grand nombre de ré-inscrits et de nouveaux adhérents. A l'arrivée de l'hiver, nous sommes obligés de quitter nos terrains extérieurs à notre grand regret et maintenant, tous les entraînements s'effectuent à la salle des sports selon nos créneaux horaires.

Au printemps, une animation « **PICKLEBALL** » sera organisée au sein du club et vous aurez l'occasion de participer à ce nouveau jeu alternatif du tennis. Par contre, vous avez toujours la possibilité de venir découvrir notre club et l'offre d'une séance gratuite est toujours valable toute la saison.

Ecole de tennis

Pour la deuxième année d'existence, nos jeunes ont repris les cours avec Guillaume dans la bonne humeur. A l'occasion d'Halloween, une distribution de bonbons a eu lieu.



Pour fêter les vacances de fin d'année, nos jeunes ont reçu une pochette surprise (création maison) remplie de douceurs.

Les enfants sont ravis de cette attention.



Toute l'équipe du Tennis Club de Cambronne vous souhaite une

BONNE
Année
2025

Venez nombreux découvrir notre sport et notre club

@ TennisClubCambronne@gmail.com ☎ Laurent ROUTHIER – 06.18.02.89.98
Secrétariat : 82 rue des Plantes – 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT

INFO Police Municipale

Sécurité routière l'hiver

Astuces pour lutter contre les désagréments de l'hiver

- Pour retirer le givre sur le pare-brise, se servir d'un couteau de peintre plutôt que d'outils en plastique pour réduire le risque de rayures. Et pour limiter sa formation sur le pare-brise, frotter le soir avec une moitié d'oignon. Le lave-glace enlèvera les traces le lendemain.
- Pour éviter le gel sur la serrure, coller dessus du scotch le soir ou avant de laver son véhicule. Enduire aussi préventivement ses joints de portières d'huile de vaseline pour ne pas les arracher après une nuit de gel.
- Enfin, pour empêcher la buée sur les vitres intérieures, sans utiliser d'air conditionné, mettre le chauffage à fond et passer un chiffon ayant été préalablement trempé dans du liquide vaisselle et séché.



Un rappel en cas de neige : Les riverains ont l'obligation de déneiger devant leur habitation. Cette obligation s'impose aux personnes suivantes : Locataire ou propriétaire d'une maison individuelle, syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.

REMERCIEMENTS DONS POUR LES CHATS ERRANTS STÉRILISÉS

Nous profitons de ce présent Cambronnais pour porter gratitude aux dons portés envers nos amis les chats de la rue qui ont bénéficié d'une campagne de stérilisation et qui sont actuellement répertoriés dans diverses rues de la commune. Un petit retour en image ci-dessous



INFO

Police Municipale

EDPM

(TROTINETTES ELECTRIQUES, HOVERBOARDS, MONOROUES, GYROPODES)

Depuis le 25 octobre 2019, le Code de la Route reconnaît les EDPM comme une nouvelle catégorie de véhicules et en définit le statut. Il fixe notamment leurs caractéristiques techniques, les règles de circulation et de stationnement et précise les sanctions en cas de non-respect de ces règles.

La création d'une réglementation dédiée par le décret du 23 octobre 2019 et modifié le 31 août 2023 permet de lutter contre les comportements dangereux observés, de promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, etc.

Que dit le code de la route ?

Les règles pour les EDPM sont essentiellement les mêmes que celles applicables aux vélos, avec certaines spécificités.

Règles générales

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir, sauf si l'EDPM est tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.



Police Municipale

STATIONNEMENT GÊNANT SUR TROTTOIR

Nous avons reçu plusieurs réclamations d'administrés et d'usagers des diverses rues de la commune concernant la difficulté de circulation à cause de stationnements gênants de véhicules.

C'est pourquoi, nous vous rappelons quelques règles de sécurité concernant le stationnement.

Les rues de la commune ne peuvent pas être facilement modifiées, comme nous pourrions le penser. Effectivement, chaque modification a ses avantages et ses inconvénients, mais pas que... En effet, il faut que ces emplacements respectent des dimensions légales.

Aujourd'hui, une tolérance est maintenue sur le stationnement à cheval sur trottoir dans certaines rues qui ne permettent pas de créer de réels emplacements sur la voirie. Néanmoins, dès lors que les stationnements deviennent très gênants voir même dangereux, la Police Municipale est en droit légitime de verbaliser ces véhicules.

Sachez que «l'arrêt ou le stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir» est une infraction prévue par l'article R.417-11§I 8° a) et l'article L.121-2 du Code de la Route et réprimée par l'article R.417-11§II du Code de la Route.

Notez qu'il s'agit d'une infraction qui permet à la Police Municipale de faire procéder au retrait du véhicule au vu des circonstances très gênantes de stationnement (sachant que les frais de mise en fourrière sont à la charge du propriétaire).

Il est donc impératif de veiller à respecter la bonne commodité de passage sur le trottoir et sur la chaussée dans la rue en respectant le stationnement.



***Vous pouvez joindre la Police Municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 (sauf le jeudi jusqu'à 18h) au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.
120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.***

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17.



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**Exposition sur les travaux
et
Permanence
le 06 février 2025
de 13h00 à 17h30**

La Société du Canal Seine-Nord Europe vous propose de découvrir l'exposition itinérante des travaux en mairie de Cambronne-lès-Ribécourt du 06 au 15 février 2025.

Noémie, de la Société du Canal Seine-Nord Europe, sera présente jeudi 06 février 2025 de 13h00 à 17h30 pour échanger et répondre à vos questions sur les travaux, les ouvrages, les opportunités professionnelles etc...

Recensement de la population

La population totale cambronnaise, à compter du 1^{er} janvier 2025 est de **1 907 habitants**, un chiffre en baisse depuis quelques années, et ce malgré les constructions de nouveaux logements sur notre territoire.

Ce chiffre tient compte des personnes en moyen ou long séjour dans les établissements publics et privés de santé, en maison de retraite ou en foyer et résidence sociale, en établissement religieux, en caserne ou établissement militaire ainsi que les étudiants résidant dans une autre commune pour leurs études.



Permanence de l'Architecte-Conseil CAUE

Suite à un changement de direction au sein du CAUE, il n'y a plus de permanence de l'architecte-conseil à la C.C.2.V. depuis le 1^{er} janvier 2025.

Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements en matière d'urbanisme et d'architecture peuvent toujours bénéficier de conseils :

- ⇒ Soit par téléphone au 03.44.82.14.14
- ⇒ Soit directement dans les locaux du C.A.U.E. à Beauvais, 4 rue Abbé du Bos, en prenant rendez-vous au 03.44.82.14.14 .

Courant 2025, des permanences dans différentes communes du Département devraient être mises en place et nous ne manquerons pas de vous en informer via l'application Panneau Pocket et ce journal.

BUS N°3




**LA PROCHAINE PERMANENCE DU BUS DÉPARTEMENTAL
POUR L'EMPLOI EST PRÉVUE**

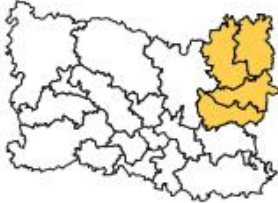
LE 13 mars 2025 DE 9h15 À 12h30

LIEU parking de la Mairie



- Étudiants
- Sans emploi
- Apprentissage
- Jobs d'été
- Informations

- Emplois
- Formations
- En reconversion professionnelle
- Seniors
- Employeurs



COMPIÈGNE NORD • COMPIÈGNE SUD • THOUROTTE • NOYON

▶▶▶ SERVICE DÉPARTEMENTAL GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS

07 64 26 80 34



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



France
Travail



DÉPARTEMENT
OISE



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



LA BELLE ANNE

Beauvais, le 31 décembre 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CAMBRONNE LES RIBECOURT
120 Rue de la Mairie
60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 06 novembre 2024 à 11h49
Prélèvement	00154091		par : L02
Unité de gestion	0105	LA BELLE ANNE	Type visite : D1
Installation	UDI 000721	RIBECOURT-DRESLINCOURT	
Point de surveillance	S 0000000999	CENTRE VILLAGE	Commune : CAMBRONNE-LES-RIBECOURT
Localisation exacte	MAIRIE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	15 °C				25,00
Température de mesure du pH	15,3 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	815 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,30 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,38 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00154233

Référence laboratoire : H_CS24.9049.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	19,2 µg/L				200,00
Manganèse total	6,0 µg/L				50,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00154091)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et

Par délégation

Le responsable du service santé

Environnement de l'Oise

Modibo DIALLO

Courrier des lecteurs

Vos coordonnées

Nom, Prénom :

Adresse :

Idées, réclamations, propositions, questions...

Cet espace est le vôtre !

Une réponse y sera apportée uniquement si vos nom et prénom sont mentionnés

Numéros Utiles

Services municipaux

Police municipale : **03 44 76 70 38 et 06 85 99 31 79**

Responsable du Service Technique : **03 44 76 70 31**

Urbanisme, Elections, Etat Civil, Information :
03 44 76 70 30

Locations de Salles, Associations, Logements
et Accueil : **03 44 76 81 21**

Service du Personnel - CCAS : **03 44 76 70 35**

Service Comptabilité : **03 44 76 70 33**

Périscolaire, Cantine : **03 44 76 28 73**

Numéros utiles à Cambronne

Ecole des Acacias : **03 44 41 52 43**

Kinésithérapie à domicile, M. Bednarek :
06 37 85 45 71

Pharmacie : **03 44 76 95 35**

Autres numéros utiles

Communauté des Communes des Deux Vallées :
03 44 96 31 00

Maison du Conseil Départemental de Thourotte :
03 44 10 82 40

Maison de la Solidarité et des Familles (assistantes
sociales de Thourotte) : **03 44 10 75 85**

SNCF : **3635**

Gendarmerie de Ribécourt : **03 44 75 82 17**

Préfecture et Sous-Préfectures de l'Oise (numéro
unique) : **03 44 06 12 60**

Trésorerie de Compiègne : **03 44 92 58 58**

En cas d'accident sur une canalisation GRTgaz :
0 800 00 11 12 (si fuite apparente, faites d'abord le
112)

Numéros d'urgence

Urgences : **112**

Samu : **15**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Accueil d'urgence : **115**

ETAT CIVIL

Naissances

Auguste DUBOIS
Maxime LEDOUX

le 18 octobre
le 19 novembre

Mariages

Audrey LACHAPELLE et
Stéphane CATOIRE

le 05 octobre

Décès

Martine BOUFFLERS ép. SÉGUIN
Christine LACHAPELLE
Monique COUTELLE
Philippe FORET
Sylvie BOUCAUT ép. TRIPÉ
Alain MAUGRAS
Gracinda OLIVEIRA DE FREITAS
ép. CARDOSA ALEXANDRE

le 11 octobre
le 26 novembre
le 27 novembre
le 08 décembre
le 27 décembre
le 30 décembre
le 30 décembre

Recap' des Manif

14 janvier	Assemblée Générale du Club des Aînés
25 janvier	Vente des cartes et Assemblée Générale de l'AP4EA
25 janvier	Cérémonie des Vœux du Maire
06 février	Permanence du Canal Seine-Nord Europe
1 ^{er} mars	Assemblée Générale des Anciens Combattants
07 mars	Ouverture de la pêche
08 mars	Loto du CSC Handball
19 mars	Commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie
23 mars	Représentation théâtrale
06 avril	Brocante du CSC Handball
27 avril	Commémoration de la Journée de la Déportation



**POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE**
Veuillez composer le 03 44 76 70 38
ou le 06 85 99 31 79

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Nous vous rappelons que les jeunes Français(es) né(e)s en janvier, février, mars 2009 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis du **livret de famille** et de la **carte nationale d'identité de l'enfant**.

Le recensement en ligne est possible !

Rendez-vous sur www.service-public.fr (rubrique Papiers-Citoyenneté → Citoyenneté → Recensement citoyen)

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi 13h30 - 17h30
Mardi 10h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 10h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Vendredi 13h30 - 17h30
Samedi 09h00 - 11h30

120, rue de la Mairie

Tel : 03 44 76 81 21

www.cambronnelesribecourt.com

SARL
René TESTE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
INSTALLATION & DÉPANNAGES
COUVERTURE
GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES**



03 44 09 55 97

Fax 03 44 09 94 76

**167, rue du Mont Renaud
60400 Pont l'Evêque**

teste.rene@wanadoo.fr

**GARAGE 1
PREMIER**

Carrosserie du Pont du Matz

Réparation Toutes Marques

Tél. : 03.44.76.17.40

Cambronne Les Ribécourt



CONTROLE TECHNIQUE

SECURITEST 

-10%*

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN RIBÉCOURT

(à côté de Peugeot) 03 44 76 06 35

AUTO-BILAN THOUROTTE

(zone Super U) 03 44 40 21 38

AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30

AUTO-BILAN CT60

Margny-lès-Compiègne 03 44 90 11 43

** sur présentation de la publicité, non cumulable avec une autre offre*

**Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt**



HYPERMARCHÉ & DRIVE

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc

RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

meilleur et moins cher

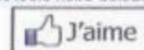


TEL. : 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité !

Page Facebook :

E.Leclerc Ribécourt



DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces
Industrie - Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Tél. 03 44 96 10 45

E-mail : secretariat@demontelectricite.fr



VOTRE PARTENAIRE LOCAL DANS LA
CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LA
MAINTENANCE DES ROUTES POUR LES
TRAVAUX PUBLICS ET LES PARTICULIERS

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés
Aménagement d'espaces publics ou privés

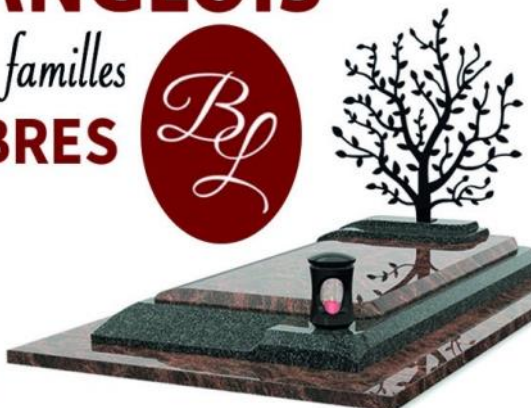


EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr

MAISON LANGLOIS

Une famille au service des familles

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**



Compiègne : 03 44 40 08 42

Cuise-la-Motte : 03 44 85 71 46

Tracy-le-Mont : 03 44 75 28 59

Noyon : 03 44 76 67 12

www.pf-blaise-langlois.com

N° ORIAS : 07028702 / N° habilitation : 22.60.0144 - 22.60.0136 - 20.60.0140 - 20.60.0148 *Voir conditions en magasin

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information & Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé par la Mairie

N° 41, Janvier 2025

Tirage : 880 exemplaires